



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19 – JOUR 33

Le président du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, Bruno Laroche, salue la mobilisation exemplaire des élus et des partenaires

Saint-Jérôme, le 14 avril 2020 - Les collectivités de toute la région des Laurentides sont touchées de plein fouet par le contexte actuel. Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) félicite les actions prises à cet effet par les élus et les équipes municipales en collaboration avec les nombreux partenaires. Plusieurs mesures de prévention pour limiter la propagation du virus ont été mises en place : création de cellules de crise locales qui pour soutenir les organismes et répondre aux besoins des citoyens les plus démunis, suspension temporaire des activités communautaires, culturelles, de sport et de loisirs, fermeture des installations municipales, mise en œuvre d'outils de communication efficaces sur diverses plateformes, télétravail et maintien des activités essentielles selon les nouvelles mesures annoncées. Ces actions concertées et rapides, combinées avec les exigences du confinement, font partie des solutions qui permettront à la grande région des Laurentides de contenir la pandémie.

« Les citoyens de la région des Laurentides peuvent compter sur des élus mobilisés et des équipes municipales qui interviennent et travaillent de manière unie et qui se dévouent de manière remarquable. Quelle fierté ! » - Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord, et président du CPÉRL.

Tous solidaires pour faire face à la crise

Le CPÉRL salue ainsi les efforts déployés par les municipalités dans l'élaboration des plans de contingence pour faire face rapidement et adéquatement, dans le contexte actuel, à certaines situations telles que les inondations printanières et l'arrivée prochaine des travailleurs saisonniers étrangers en agriculture. Le CPÉRL continuera de suivre de très près l'évolution de la situation et maintiendra un contact étroit et constant avec le gouvernement du Québec et les responsables ministériels.

Les élus municipaux de la région des Laurentides sont très fiers de pouvoir compter sur le personnel hospitalier, les employés des services essentiels, les organismes communautaires et les bénévoles qui font preuve d'un dévouement indéfectible à l'égard des personnes et des collectivités vulnérables depuis le tout début de cette crise.

Un mouvement d'entraide en période d'isolement

« J'applaudis le mouvement d'entraide et les initiatives citoyennes comme Solution locale (solutionlocale.ca), un répertoire de ressources locales en contexte de distanciation sociale, et Chefs à la rescousse (chefsalarescousse.com) qui cuisinent des plats équilibrés prêts-à-manger pour les familles à faibles revenus. Il y a plein de belles choses qui se passent dans toute la région des Laurentides, même en période d'isolement, c'est incroyable », déclare Bruno Laroche. Aux nombreuses initiatives s'ajoute, entre autres, dans la MRC d'Argenteuil, le maillage entre des producteurs de lait et l'entreprise Fromage & Cie.

Les producteurs, plutôt que de perdre leur lait, l'achemineront à Fromage & Cie afin qu'il soit transformé en fromage, crème sure et autres produits pour ensuite être distribué aux banques alimentaires locales.

Le réseau et les ressources du CPÉRL disponibles aux élus et aux partenaires

Le CPÉRL demeure à l'écoute des préoccupations des partenaires socioculturels et économiques et leur offre du soutien pour tous les enjeux régionaux. Ainsi, les mairesses et les maires peuvent compter sur le CPÉRL pour tout enjeu ou question qui émane de leur réalité quotidienne et qui nécessite un appui régional.

Les citoyennes et citoyens des Laurentides sont invités à être vigilants et à prendre soin de leurs proches.

À propos du CPÉRL

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) a été officiellement constitué le 16 juillet 2018. Composé des préfets des 7 MRC des Laurentides et du maire de la ville de Mirabel, le CPÉRL est une instance politique ayant comme principal objectif de concerter les efforts régionaux et de se faire le vecteur de communication entre les divers paliers gouvernementaux dans les champs de compétence suivants : économie, santé et services sociaux, rayonnement du territoire, environnement et transport.

-30-

Source : Direction du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides

Renseignements : Philippe Leclerc, directeur du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides 514 432-3277 ou pleclerc@prefetsdeslaurentides.ca

-